

Une trentaine d'intervenants formés pour lutter contre la berce du Caucase dans la MRC de La Nouvelle-Beauce

Saint-Henri, le 14 août 2015 – Le jeudi 13 août, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a réalisé une matinée de formation terrain concernant la berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), une plante exotique envahissante présente dans plusieurs régions au Québec, notamment en Chaudière-Appalaches.

Le tout se déroulait dans le cadre du projet de *Mise en valeur des paysages de La Nouvelle-Beauce visant le déploiement d'une équipe volante pour la lutte à la berce du Caucase* financé par le Pacte rural 2014-2019 de la MRC de La Nouvelle-Beauce en partenariat avec le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC). Cette formation, offerte gratuitement, a permis à une trentaine d'intervenants provenant du milieu municipal, des organismes de bassins versants, des clubs agroenvironnementaux et de l'UPA de Chaudière-Appalaches de s'outiller face à cette problématique. Les participants seront maintenant capables d'identifier la berce du Caucase et de choisir le meilleur traitement possible. Nous espérons que cette concertation permettra de mettre un frein à la propagation rapide de cette plante sur le territoire par la prise en charge des instances locales.

Rappelons que la berce du Caucase, par sa grande taille et sa rapidité d'implantation, prend la place de toute autre végétation herbacée et arbustive, entraînant une perte de la biodiversité et une augmentation de la vulnérabilité des berges à l'érosion aux endroits affectés. Un seul plant peut libérer entre 20 000 et 50 000 graines, lesquelles peuvent demeurer viables dans le sol jusqu'à 10 ans. Elle est également dangereuse pour l'être humain. En effet, la sève contient des agents toxiques qui réagissent à la lumière du soleil et qui entraînent de graves brûlures pouvant aller jusqu'au deuxième degré si elle entre en contact avec la peau.



Figure 1. Une trentaine d'intervenants ont été formés.



Figure 2. Traitement possible : coupe des hampes florales.



Figure 3. Pour identification : inflorescence, feuille, tige et racine.

Si vous l'observez, contactez le **CBE au 418-882-0042**.
La mention sera alors vérifiée et un plan d'action
pourra être mis en place selon la situation. Les
signalements validés seront également colligés au
réseau Sentinelle du MDDELCC.

Pour information :
Véronique Brochu, chargée de projets au CBE
vbrochu@cbetchemin.qc.ca
418-882-0042



Figure 4. Photodermatite causée par une exposition au soleil à la suite d'un contact avec la sève de la berce du Caucase.